

## COMMUNIQUÉ

Agen, le 2 juillet 2026

Le Campus de l'Ermitage a reçu la copie de plusieurs courriers anonymes diffusés à de nombreux destinataires et mettant en cause l'établissement ainsi que plusieurs personnes de sa communauté éducative.

Parmi les éléments évoqués dans ce courrier, une situation concernait un intervenant extérieur en classe de BTS Informatique ayant fait l'objet d'une condamnation pénale pour viol. Dès la confirmation de cette information, dont le Campus de l'Ermitage n'avait pas eu connaissance auparavant, l'établissement a immédiatement pris les mesures nécessaires en dénonçant le contrat de mise à disposition conclu avec l'organisme employeur de cet intervenant, mettant ainsi fin à toute intervention au sein de l'établissement.

S'agissant des autres faits contenus dans ces courriers, ceux-ci ne sont, à ce stade, étayés par aucun élément porté à la connaissance de l'établissement.

Afin que toute la lumière soit faite sur leur origine et leur contenu, le Campus de l'Ermitage, son chef d'établissement ainsi que plusieurs personnels mis en cause ont engagé des démarches judiciaires. Une enquête est en cours, conduite par les autorités compétentes, avec lesquelles l'établissement coopère pleinement pour apporter tout élément ou information utile.

De suite, nous avons informé le ministère de l'Agriculture, autorité de tutelle, de la situation. Une inspection va prochainement être diligentée, à laquelle l'établissement apportera son entier concours.

Les courriers ne précisant aucunement l'identité d'éventuelles victimes, la direction diocésaine de l'enseignement catholique du 47, le CNEAP et le conseil d'administration de l'établissement ont décidé la mise en place d'une cellule d'écoute afin de recueillir leur parole.

Dans ce contexte, le Campus de l'Ermitage souhaite rappeler que sa mission première demeure l'accompagnement des élèves et des apprenants, leur formation, leur réussite scolaire et professionnelle, ainsi que leur préparation aux examens. L'ensemble des équipes reste pleinement mobilisé pour assurer la continuité des enseignements et garantir un climat serein propice aux apprentissages.

Le Campus de l'Ermitage ne fera pas d'autre commentaire sur les procédures en cours et laissera les autorités compétentes établir les faits dans le respect du contradictoire et des droits de chacun.

Mr Jean-François TAMBOURIN  
Président du CNEAP N.Aquitaine

+ Mgr Alexandre de BUCY  
Évêque d'Agén

Mr Philippe MAUVIGNEY  
Président du Conseil d'administration